

" Le Sport pour la Santé "

Procédés Interdits

Dopage sanguin

Le dopage sanguin est l'administration à un athlète de sang, de globules rouges ou de transporteurs artificiels d'oxygène ou de produits sanguins apparentés.

RISQUES LIÉS À L'UTILISATION :

- Risques infectieux liés à la transfusion.

Manipulation pharmacologique, chimique et physique

La manipulation pharmacologique, chimique ou physique est l'utilisation de substances et de procédés modifiant ou tentant de modifier l'intégrité et la validité des échantillons utilisés lors du contrôle antidopage. Parmi ces méthodes figurent entre autres la cathétérisation, la substitution ou l'altération des échantillons, l'inhibition de l'excrétion rénale.



Dopage génétique

Le dopage génique ou génétique est défini comme étant l'usage non thérapeutique de gènes, d'éléments génétiques et/ou de cellules qui ont la capacité d'augmenter la performance sportive.

Substances Soumises à Certaines Restrictions

Alcool

Lorsque le règlement d'une autorité responsable le prévoit, des tests sont réalisés pour l'éthanol. En sport, l'alcool est interdit. En cas de contrôle, un cas positif entraîne une sanction.

Cannabis

(Joint, pétard, marlo-jeanne, marijuana, shit...)

Les effets de la consommation de cannabis sont variables : légère euphorie, accompagnée d'un sentiment et d'une envie spontanée de rire, légère somnolence. Les usagers de tous âges le consomment généralement pour le plaisir et la détente.

Une utilisation répétée et habituelle entraîne un désintérêt, une démotivation, une diminution de l'attention, de la concentration, une léthargie. Rapidement, certaines tâches deviennent difficiles à accomplir par une perturbation de la perception du temps, de la perception visuelle et de la mémoire immédiate.

Une dépendance psychique peut être constatée lors d'une consommation régulière se manifestant alors par une préoccupation centrée sur l'obtention du produit. Des troubles de la mémoire peuvent survenir également.

Risques liés à l'utilisation :

- Baisse de la vigilance.
- Accoutumance.
- Effets pulmonaires.
- Accroissement de la sensibilité de l'organisme aux maladies infectieuses.
- Problèmes vasculaires graves.

Il s'agit de la substance la plus fréquemment détectée lors de contrôles antidopage.

Aux Jeux Olympiques et en France, une concentration supérieure à 15 nanogrammes/ml constitue un cas de dopage.

Le caractère de dopage lié à la prise de cannabis est irréfutable, puisque la règle (et le sport a des règles) interdit, même utilisée dans un cadre ludique, sa consommation.

Attention ! les traces de cannabis sont présentes plusieurs semaines dans les urines.

Le Code Antidopage du Comité International Olympique place le cannabis dans le groupe des produits anti douleur et myorelaxant, mais les effets dopants recherchés par les sportifs sont aussi : libération de la libido, lutte contre le stress et l'anxiété avant, pendant et après la compétition, augmentation de diverses facultés de perception sensorielle.

